

Monsieur Le Président du CHSCT Finances Paris,

Lors du GT CHSCT du 4 mars, une présentation de l'implantation des agents contractuels sur le site de Paradis nous a été faite.

Les plans (sans échelle) nous portent à croire que l'installation de ces agents ne permet pas une distanciation physique suffisante pour assurer leur protection dans cette période de pandémie Covid 19.

Guide pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de covid 19 du 12 novembre 2020

Privilégier les bureaux individuels quand la configuration du service le permet. Réorganiser, si nécessaire, les espaces de travail pour permettre la mise en œuvre des mesures de distanciation. Il est possible de définir une jauge fixant le nombre de personnes pouvant être présentes simultanément dans un même espace en respectant les règles de distanciation physique en fonction de la configuration et de la dimension des locaux. ... Des dispositifs de séparation entre agents de type plexiglass peuvent être mis en place pour limiter le risque d'exposition de certains postes de travail (accueil, locaux partagés...) Ces installations ne dispensent pas de l'obligation de port du masque dans les lieux clos et partagés. Quand les locaux ne permettent pas une distanciation physique (local courrier, espaces et matériels partagés...) il est souhaitable de réorganiser les procédures de travail.

Guide je travaille au bureau « Se protéger soi-même et protéger les autres est essentiel » du 14 septembre 2020

« Pour respecter les préconisations du HCSP, les postes de travail pourront être espacés de 2 mètres, les agents installés à 2 par marguerites, en diagonale. Il est aussi possible de disposer d'une cloison en plexiglas entre les postes de travail. »

Nous demandons la prise en compte du risque de contamination et le suivi des préconisations du secrétariat général.

Nous demandons également une visite CHS en urgence de ces locaux dans la semaine du 8 mars durant laquelle l'installation des contractuels est prévue.

Les représentants des personnels au CHSCT membres du CHS

Solidaires Finances, CGT Finances, FO Finances, SPAEF CFDT